

### ANNEXE 3



Texte adopté par le CFN  
des 31 mai et 1 juin 2006

## **MIEUX PREPARER LES ETUDIANTS A LEUR VIE PROFESSIONNELLE**

La commission « Université - emploi » est avant tout une tentative du gouvernement pour sortir de la crise du CPE. Malgré des réserves sur la méthode, le flou des objectifs, le caractère réducteur des thèmes définis, les délais très courts pour un travail approfondi, la composition de la commission, l'UNSA Education, avec l'UNSA, s'implique, tant au niveau national que dans les académies, dans un débat qu'elle veut utile.

L'UNSA Education refuse toute approche simpliste des liens entre Université et emploi. Le taux de chômage des jeunes est très dépendant de l'état du marché du travail. Le rôle de l'université n'est pas de coller étroitement aux besoins des entreprises, mais de donner aux étudiants les bases nécessaires pour évoluer dans des métiers qui connaîtront inévitablement des changements importants. Les jeunes qui ont les niveaux de formation les plus élevés ont un accès plus rapide et plus durable au monde du travail ainsi que des conditions d'emploi plus favorables.

L'UNSA Education rappelle l'engagement des gouvernements européens d'atteindre l'objectif de 50% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur en 2015 pour construire la « société de la connaissance » portée par la stratégie de Lisbonne.

L'UNSA Education souhaite des évolutions pour mieux préparer les jeunes à leur vie professionnelle :

Des efforts importants sont nécessaires en matière d'information et d'orientation : entreprendre une véritable éducation à l'orientation dès le collège, mieux préparer les futurs étudiants à l'enseignement supérieur en amont, améliorer la lisibilité des formations et la connaissance des (nouveaux) métiers, assurer un accompagnement individuel sous forme de bilans de compétences par exemple. La seule ouverture d'un portail d'information est insuffisante.

Il faut permettre aux étudiants de construire leurs parcours de formation et sortir de l'alternative réductrice échec / réussite. Dans ce but il faut améliorer l'accueil dans les premières années de licence, développer les compétences transversales, proposer des formations pluridisciplinaires, renforcer les services communs de documentation et se placer dans la perspective de la formation tout au long de la vie. L'architecture « Licence Master Doctorat » permet de reconnaître les acquis et compétences par l'attribution de crédits. Il est urgent d'y intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs.

Il faut développer davantage encore les formations universitaires professionnalisantes, renforcer les partenariats avec l'entreprise, faire un meilleur usage des stages en définissant au préalable ce qui relève des universités et des entreprises.

Ces évolutions auront un coût qui ne peut pas être occulté dans le débat en cours. Il faut rapprocher la dépense moyenne par étudiant à l'université des sommes consacrées aux filières plus ou moins sélectives et intégrer les charges consécutives à la professionnalisation dans le service des enseignants, ainsi que des autres personnels qui y sont impliqués.

Enfin, quelques semaines après l'adoption de la loi de programme pour la Recherche dont elle a dénoncé les risques et les insuffisances, l'UNSA Education tient à rappeler que la recherche universitaire doit être un facteur essentiel pour le développement économique.

---